

Le Pré du Comte, La Roche Veyrand, Les Gentianes, Planchamp, Pierre Grosse, Les Combettes, Le Bourg, Le Replat, Le Verneray, Le Cozon, Les Buis, La Combe

Compte rendu du conseil de hameaux du samedi 15 avril 2017

Etaient présents : Mme Chantal PITOT, M. Michel RIO, M. Laurent CHAPPAT, M. François MORILLAT, M. Guy CARTANNAZ; Mme Brigitte BIENASSIS. **Etaient excusés** : M. GARAVEL, Mme et M. Annie et Fabrice PYTHON, Mme Lydie BLANC, Mme et M. BERNAIN, M. JACQUIER

Animation : Louis BOCCHINO et Suzanne BARNAVE (Conservatrice de la réserve naturelle nationale des Hauts de Chartreuse).

1 – Le compte rendu du conseil précédent n'amène pas de remarques particulières, il est approuvé à l'unanimité.

2 – La Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse

Présentation de Suzanne BARNAVE

La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse est l'une des 343 réserves naturelles de France. Elle est gérée par le Parc naturel régional de Chartreuse pour le compte de l'état via une convention, réévaluée tous les 5 ans. La réserve s'étend sur 4450 hectares (40% de cette surface est composée de parcelles communales). 26% des parcelles appartiennent à l'état et le reste appartient à des propriétaires privés. Les missions de la Réserve sont la protection, la gestion, la préservation et la connaissance des milieux et des espèces tant végétales qu'animales. L'objectif est de rendre compatibles les activités humaines qui s'exercent sur cet espace avec la préservation des patrimoines naturels et culturels. Pour ce faire, différents moyens ou actions peuvent être mis en œuvre : la régulation des accès, la modulation des exploitations (forestières et pastorales) en trouvant les compromis avec les acteurs locaux, la gestion de la fréquentation, etc.

Le pastoralisme et l'exploitation forestière sont autorisés dans la Réserve des Hauts de Chartreuse.

Un patrimoine géologique remarquable à préserver

La Réserve naturelle des Hauts de Chartreuse s'étend sur 20 kilomètres de longueur, du Mont Granier à la Dent de Crolles, comprenant la partie haute, les falaises et une partie des flancs. Cet ensemble est structuré en un vaste synclinal perché de roches marneuse et calcaires. Les hautes falaises calcaires sont de type urgonien (roche sédimentaire marine d'environ 110 millions d'années) expliquant la présence de fossiles (rudistes, ammonites, oursins, dents de requins, etc.) La nature calcaire de la roche et les fortes précipitations qui dissolvent le calcaire avec le temps, ont permis la formation d'un karst remarquable. Ce karst est composé d'un vaste réseau souterrain de plus de 270 km de galeries topographiées et pénétrables par l'homme.

La topographie de ce synclinal et sa nature permettent de récupérer l'eau de pluie et de fonte qui s'infiltré et jaillit sous forme de sources dans les vallées environnantes. Cette rapide infiltration et cette circulation de l'eau ne permettent pas une filtration naturelle efficace et nécessite un traitement pour un usage d'eau potable. Toute pollution qui serait émise sur le haut du massif va directement dans le réseau sans filtration. Il existe deux petits glaciers souterrains (1 sous l'Aulp du seuil et 1 sous l'Alpette de Chapareillan). Ces langues glaciaires souterraines sont suivies scientifiquement pour évaluer leur évolution dans le temps. On assiste depuis quelques années à une disparition progressive de la quantité de glace.

Une flore et une faune représentatives du massif alpin

La flore est très riche et très variée à l'instar des voisins du Vercors ou des Bauges. Cette richesse et cette diversité sont liées à la fois à la variation d'altitude au sein du Massif ainsi que sa position en latitude (au croisement des influences méditerranéennes et nordiques).

La réserve compte une des plus importantes populations de sabots de venus d'Europe, plante protégée à l'échelle nationale.

Elle compte également bien d'autres plantes protégées au niveau national comme la primevère à oreilles d'ours (*Primula auricula*), au départemental comme le lys martagon (*Lilium martagon*) mais aussi le fameux Pin à crochets et la Vulnéraire des Chartreux (on peut toutefois en trouver quelques rares plants dans les Bauges et dans les Pyrénées).

Côté faune, là aussi la Réserve abrite la plupart des espèces alpines : marmottes réintroduites avec des individus provenant de la construction du barrage de grand-maison (entre 1960 et 1970) puis bouquetins en 2010 et 2011 (30 individus venant de Belledonne et Oisans ont été introduits, le cheptel compte 50 à 60 individus en 2017 après un début difficile en raison de la perte de quelques uns au début).

En plus des chevreuils, cerfs, mouflons et chamois, on estime la population de mâles chanteurs de tétras lyre à environ 100 à 120 sur la zone Réserve.

On trouve en Chartreuse, à l'échelle totale du Parc de Chartreuse cette fois, probablement 2 à 3 individus pour le lynx (grand maximum), 5 à 7 couples d'aigles royaux ainsi qu'une importante colonie de chauve souris (espèce barbastelle). La Réserve héberge également un des plus importants sites de swarming de Rhône alpes (site de rencontre pour les chauves-souris) à St Même.

A noter également le retour du chat forestier sur la Chartreuse. En ce qui concerne le loup, des traces de son passage sont régulièrement constatées depuis plusieurs années, surtout sur le sud ouest du massif (Sure, Charmant Som). Jusqu'à présent, il n'y a aucune preuve tangible de son installation pérenne sur notre territoire. 3 attaques ont eu lieu à l'automne 2016, dont deux sont classées comme « loup non exclu » et la 3^e comme « loup exclu ». En 2017, une observation de loup a été faite dans la zone du Charmant Som. Le Parc de Chartreuse accompagne les éleveurs pour la prise en compte de ce prédateur et la protection des troupeaux.

La Réserve des Hauts de Chartreuse conserve la trace de tribus primitives de chasseurs cueilleurs qui occupaient épisodiquement le lieu il y a environ 10000 ans (site archéologique de l'Aulp du Seuil). Elle abrite également le plus important gisement d'ossements d'ours des cavernes qui utilisèrent la Balme à Collomb comme lieu d'hibernation sur une période allant de - 45000 ans à - 24000 ans avant notre ère.

On ne protège que ce que l'on aime , on aime que ce que l'on connaît , on ne connaît que ce que l'on apprend

Les personnes en charge de la conservation de cet espace s'appuient essentiellement sur la pédagogie pour faire respecter les règles grâce à des interventions auprès des acteurs locaux (élus, accompagnateurs en montagne, hébergeurs, office du tourisme, écoles, grand public).

Des plaquettes d'information sont distribuées aux touristes de passage, lors de conférences, lors de rencontres sur le terrain et des panneaux d'information précisant les règles à respecter, avec pictogrammes, sont apposés à tous les principaux accès de la réserve. 3 agents assermentés sont en charge de surveiller ce territoire. Ils travaillent avec les gardes de l'office national de la chasse, les gardes de l'office national des forêts et les gendarmes pour faire respecter la réglementation.

La fréquentation annuelle de la Réserve des Hauts de Chartreuse était estimée à 250000 visiteurs en 2009. Seulement entre 10 et 15 procès verbaux sont dressés chaque année sur des infractions concernant essentiellement les chiens, les feux et la cueillette de plantes ou de champignons. Les chiens même tenus en laisse sont interdits sur toute la Réserve en raison du dérangement qu'ils occasionnent sur la faune sauvage. Les feux sont également interdits en toutes saisons. Vous pouvez dormir en tente une nuit au même endroit (bivouac) mais en revanche, deux nuits consécutives au même endroit sont considérées comme du camping et donc interdites par le règlement de la Réserve.

Toute cueillette est interdite cela vaut pour les champignons, les minéraux (fossiles ou autres) et toutes les plantes à l'exception de la vulnérable (*hypericum nummularium*) et de la crapaudine (thé des alpes – *sideritis hyssopifolia*) : on peut ramasser ces deux plantes dans la mesure où la cueillette n'excède pas ce que la main peut contenir, largement de quoi faire quelques litres pour passer l'hiver non ? De plus il va de soi que les plantes doivent être coupées et pas arrachées pour ne pas abîmer les racines.

3 - Actualités - Printemps 2017

Compte administratif 2016 et budget 2017

Le budget général intègre la gestion de l'assainissement collectif depuis le 1^{er} janvier 2016. Le compte administratif présente un excédent cumulé de 263 034 €. Le budget 2017 sera voté le 11 avril.

Aménagement de la traversée du bourg

La phase 1 (liaison le bourg – le Replat) a été décalée de 2016 à 2017 car les subventions ont été attribuées tardivement en octobre 2016. Cette opération intégrera l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, éclairage public) le long de cette voie (VC7). Les propriétaires des maisons riveraines seront contactés pour les travaux de raccordement électricité et télécom sur leur terrain.

La phase 2 (liaison le bourg – le camping) : les demandes de subvention ont été déposées. Les travaux de création d'une passerelle en encorbellement sur le Cozon au droit du cimetière nécessiteront 1 mois de coupure complète de la circulation sur la RD912. Ils pourraient se faire aux vacances de toussaint 2017 ou Pacques 2018.

Autres travaux

Réfection de toitures de 3 bâtiments communaux : réfection des couvertures et isolation thermique pour la Poste, l'ancien presbytère et l'ancienne école de St Mème.

Réseaux du Pré du Comte : nous attendons la décision du conseil départemental sur le financement du réseau d'assainissement; elle sera prise à la session d'automne du conseil départemental. Les subventions relatives à l'enfouissement des réseaux secs seront obtenues au fur et à mesure de l'avancement des travaux

Voiries : programme 2017 : réfection de chaussée et mur d'enrochement sur la route des Varvat VC5 ; revêtement bi couche sur un chemin rural aux Courier ; traversée eau pluviale route des Ciseaux VC17.

Autres projets

Devenir des bâtiments communaux vacants : Le groupe de travail a fait émerger 3 projets : l'aménagement de l'ancienne école en habitat participatif, la création d'un atelier de transformation de produits agricoles en lieu et place de la Maison Blanche et l'identification de sentiers thématiques.

Fournil de St Mème : projet d'installation d'un fournil au RdC de l'ancienne école de St Mème. L'association les Champs du pain aménagera cet espace et créera une extension pour loger le four. Mise à disposition des locaux par bail emphytéotique moyennant loyer. Fabrication de pain bio, animation, formation, ... Lancement d'une campagne de financement participatif pour les aider à financer le four : rdv sur le site <https://kisskissbankbank.com/les-champs-du-pain-recherchent-four>

Communauté de communes

Gouvernance : suite aux élections dans 3 communes, la composition du conseil communautaire a été revue vers une meilleure proportionnalité, notre commune passe de 2 à 1 représentant titulaire (B

Bienassis et un suppléant (L Bocchino), comme 7 autres communes, les plus petites.

Compétences eau et assainissement : transfert de ces compétences à la CCCC au plus tard au 1/1/2020. L'état des lieux devrait être effectué en vue de ce transfert.

PLUi : le Projet d'aménagement et de développement durable PADD a été approuvé en l'état. De mai 2017 à juin 2018 : traduction réglementaire du PADD, plan de zonage, orientation d'aménagement et de programmation.

Projet de territoire : en cours de finalisation.

Question: Où en est le projet de réfection de la route de Saint Même, devant la tour d'Infernay ?

Les études ont été réalisées. Le programme des travaux n'est pas encore établi par le service de voirie du conseil départemental.

Le prochain conseil se tiendra courant octobre.

Suggestion de thèmes : le SIAGA ou l'agriculture en Chartreuse